

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AC1038

présenté par

M. Patrier-Leitus, rapporteur et Mme Duby-Muller, rapporteure

ARTICLE 7

À la deuxième phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« conformément »

les mots :

« dans les conditions prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel